**Pays concerné(s) : JAPON**

FLASH INFO : OFFRE DE BOURSE

Bourse de recherche ou de spécialisation

**Nom du programme : MEXT (MONBUKAGAKUSHO)**

**Présentation générale du programme (description, objectifs,…) :**

Le Ministère japonais de l’éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie (MEXT) octroie des bourses aux étudiants du monde entier qui souhaitent suivre un cursus de deuxième et troisième cycle dans une université japonaise dans une optique diplômante ou non.

**Profil des candidat(e)s :**

* Etudiants diplômés du premier cycle
* Etudiants en master
* Doctorants
* Chercheurs libres

**Durée du programme :**

* Pour les étudiants diplômés du premier cycle, la durée du programme est de 5 ans (avril 2020 et mars 2025) ;
* Pour les étudiants en master, les doctorants et les chercheurs libres la durée du programme est de 2 ans (octobre 2020 et mars 2022).

**Domaine(s) éligible(s) :** domaine d’études dans lequel l’intéressé s’est spécialisé dans son établissement d’enseignement supérieur organisé, subventionné ou reconnu par la Communauté française.

Les étudiants en médecine, médecine dentaire ou sciences sociales ne sont pas autorisés à s’inscrire dans des formations cliniques telles que les soins médicaux et interventions chirurgicales sans l’autorisation appropriée délivrée par le Ministère de la santé, du travail et des affaires sociales, conformément à la législation japonaise.

**Introduction des candidatures (délais, formulaires,…) :**

Le dépôt d’une candidature nécessite une double démarche indispensable sous peine de refus :

1. Sur base du formulaire de candidature sur le site internet à l’adresse suivante : <http://www.wbi.be/fr/services/service/obtenir-bourse-specialisation-letranger-wbi#.XNKfYMuP4nM>

Envoyez **à WBI** votre formulaire WBI dactylographié, signé et complet par mail en un seul fichier pdf auquel vous aurez joint une copie du dossier japonais de candidature pour l’année académique suivante pour le 1er juin au plus tard ;

1. Sur base du formulaire japonais de candidature disponible sur le site internet à l’adresse suivante : <http://www.be.emb-japan.go.jp/itpr_en/study_study.html>

Envoyez à **l’Ambassade du Japon** votre candidature pour les bourses pour l’année académique suivante pour le 14 juin.

**Procédure générale de sélection :**

La sélection des boursiers est effectuée par un comité de sélection composé de représentants de l’Ambassade du Japon en Belgique, d’experts de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de WBI auprès duquel vous serez invité à défendre votre dossier pour autant qu’il soit conforme en termes de recevabilité.

Dès la sélection opérée, un courrier officiel vous sera envoyé pour vous communiquer la décision de Wallonie-Bruxelles International.

**Modalités financières :**

Octroi d’une bourse mensuelle, 1 A/R sur la durée du programme, frais de scolarité et autres frais (frais pour l’examen d’entrée, l’inscription et les frais de scolarité) pris en charge par le Gouvernement japonais.

**Personne de contact :**

Madame Anoula KINNEN

WBI - Service des bourses internationales

Tél : 02/421.82.03 , e-mail : a.kinnen@wbi.be

2, Place Sainctelette - 1080 Bruxelles

[www.wbi.be/bourses](http://www.wbi.be/bourses)